

Swisscom: le parti socialiste dépassera-t-il son conservatisme pour se positionner européen?

Le dossier Swisscom est en latence pour un très bref répit avant que, selon un rythme accéléré, se succèdent la présentation de l'avant-projet de loi, la consultation, la loi, le débat parlementaire, le référendum et le vote populaire. Les arguments des opposants à la vente de Swisscom sont pour l'essentiel connus: le service universel, les intérêts des régions les moins densément peuplées, seront mieux assurés et défendus, affirment-ils, par une société que contrôle l'Etat, intervenant sur le terrain que par des sociétés privées soumises simplement aux règles de l'instance de régulation. C'est la partie conservatrice de l'argumentaire. Mais si le peuple refuse de vendre Swisscom, quelle vision pour la société, dans la concurrence internationale, dans le concert européen? A cette question, qui s'est posée à Swissair, on ne peut pas seulement répondre par «vive le repli sur le réduit national!»

La logique du Conseil fédéral

La position du gouvernement est défaitiste et caponne. Premièrement, il faut vendre le tout, dit-il, pendant que

l'objet à vendre a encore de la valeur, ce qui n'est pas, même un colporteur vous le dira, la manière la plus habile de bien vendre. Deuxièmement, pas de rachat de société étrangère engagée dans le service universel. Le fait que l'Etat suisse est l'actionnaire majoritaire de Swisscom pourrait mettre la Suisse en position délicate en cas de conflit soit avec la clientèle de cette société, soit avec son personnel.

La contre-proposition

Dans un domaine aussi évolutif, aussi concurrentiel, une société nationale repliée sur elle-même est peut-être vulnérable. Mais l'élargissement de l'assise, pourquoi devrait-il s'opérer uniquement selon la logique capitaliste, c'est-à-dire absorption de sociétés plus faibles? Les formes de collaboration peuvent être multiples: recherche, financement, expérimentation, etc., à condition que la motivation de la société partenaire soit le service public et non la recherche de profit à distribuer.

(ag) Suite de l'article aux pages 2 et 3

Sommaire

L'AVS doit faire face au vieillissement de la population.
page 2

Le réchauffement de la planète exige des économies d'énergie et le développement de nouvelles technologies.
page 4

Le refus de créer un registre central pour les armes à feu cache un transfert de charges de la Confédération vers les cantons.
page 5

Les grands éditeurs de journaux privilégient les intérêts du groupe aux dépens souvent des titres en leur possession.
page 6

La Suisse et son développement économique. Premier épisode d'un feuilleton tiré d'un livre de Markus Mugglin.
page 7

Secret bancaire

L'initiative qui entendait l'inscrire dans la Constitution va être classée pour le bonheur des banquiers qui éviteront un débat public sur ses us et abus. En revanche on entravera davantage la collaboration avec les autorités fiscales étrangères.

Edito page 3

Des questions sans réponses

A l'instar de l'assurance maladie, les retraites animeront le débat politique en 2006. Le premier pilier, notamment, doit faire face au vieillissement de la population et à une faible croissance économique.

Pour comprendre les décisions qui seront prises cette année, il faut revenir à l'échec cuisant de la 11ème révision de l'AVS. L'idée initiale consistait à coupler la retraite à 65 ans pour les femmes avec la flexibilisation de l'âge de la retraite. Ruth Dreifuss avait proposé de mettre 800 millions pour faciliter la retraite à la carte. Le Conseil fédéral réduisit la mise à 400 millions. D'accord pour la retraite flexible, conclut le Parlement, mais sans qu'il en coûte un sou à la collectivité. Ce projet, déséquilibré par le législateur - le scénario ressemble fortement à celui de l'assurance maladie (cf. DP n° 1673) - fut rejeté sans appel en votation populaire le 16 mai 2004. En une fin de semaine seulement, l'Union syndicale suisse (USS) récolta 80 000 signatures pour son référendum que soutinrent plus des deux tiers des votants.

Cet échec laisse sans réponse les deux questions de la retraite flexible et de l'équilibre financier à terme de l'AVS. Chacun reconnaît aujourd'hui la nécessité d'assouplir les conditions qui règlent le passage de la vie active à la retraite, que ce soit en introduisant le temps partiel progressif ou en facilitant une retraite anticipée pour les salariés ayant connu des conditions de travail pénibles.

L'USS déposera cette année une initiative populaire préconisant la rente complète dès 62 ans pour 80% environ des assurés. Elle estime la dépense entre 720 et 980 millions, à financer par un prélèvement supplémentaire de 0,15% sur les salaires (cf. DP n° 1653).

Le Conseil fédéral fait un pas beaucoup plus modeste. Il vient d'adresser deux messages aux Chambres - la technique du saucissonnage devient la règle.

Dans le premier, il propose d'élever à 65 ans l'âge de la retraite des femmes et d'abaisser le taux minimal de couverture du fonds de compensation à 70% - en clair ce fonds devrait pouvoir couvrir 70% de l'ensemble des rentes versées annuelle-

ment. Au-dessous de ce taux, l'adaptation des rentes au coût de la vie est ralentie, voire suspendue si le taux passe sous la barre des 45%. Economies attendues: 675 millions.

Dans le second message, le Conseil fédéral présente une rente de préretraite (rente-pont) dès 62 ans pour les assurés à revenu modeste, soit 7 à 8% des assurés. Coût estimé: 334 millions. Le projet de rente-pont a suscité de vives critiques, aussi bien à gauche (insuffisante) qu'à droite (trop onéreuse).

L'illusion dorée

Reste le problème de l'équilibre financier à long terme de l'AVS. L'augmentation de la TVA - un point pour l'AVS et 0,8 point pour l'AI - fut également rejetée en mai 2004. L'or et les bénéfices de la Banque nationale ont pu faire temporairement illusion. En 2002, le peuple a rejeté une initiative de l'UDC qui voulait faire bénéficier l'AVS de la totalité des réserves d'or excédentaires, en même

temps qu'il s'opposait au projet du Parlement de répartir les revenus de cet excédent entre l'AVS, les cantons et la Fondation Suisse solidaire. Dans l'intervalle, les cantons ont touché leur part, à savoir deux tiers des réserves, soit environ 14 milliards de francs. Quant à la part de la Confédération, le parlement a décidé d'en affecter le montant au fonds de compensation de l'AVS, à condition que le peuple rejette l'initiative populaire déposée par la gauche socialiste qui prévoit d'affecter les bénéfices annuels de la Banque nationale - moins le milliard réservé aux cantons - à l'AVS.

Néanmoins ni la part fédérale des réserves d'or ni les bénéfices de la BNS ne suffiront à restaurer l'équilibre financier de l'AVS. La dégradation du rapport entre cotisants et rentiers comme la faiblesse de la croissance économique exigent d'autres solutions. Sont évoqués une élévation de l'âge de la retraite, une augmentation du taux de cotisation ou de la TVA. *jd*

Suite de la première page

Swisscom

Swisscom devrait donc avoir pour mission de se rapprocher de sociétés où la participation de l'Etat est encore forte, c'est le cas de plusieurs sociétés nordiques, pour leur proposer un partenariat, c'est-à-dire un partage des risques et un renforcement réciproque.

L'esprit européen

Le parti socialiste est suspecté de pratiquer sur la question européenne le grand écart, s'opposant aux démonopolisations qu'il devrait bien intégralement accepter si nous

étions, comme il le souhaite, dans l'Union européenne. En demandant que Swisscom ait vocation de s'allier à des sociétés de service public, il corrigerait ce grand écart, se mettrait en position offensive et non pas défensive.

On objectera que pour un partenariat, il faut être deux, au moins, que l'Europe est encore en phase de libéralisation, et qu'il est nécessaire de casser les monopoles nationaux pour créer un grand marché européen.

Pourtant le grand marché ne motive plus les peuples. C'est une des

Mémento

En Suisse, l'évasion fiscale échappe au code pénal. Du coup, l'entraide judiciaire avec l'étranger se heurte au refus de nos autorités de lever le secret bancaire.

L'inexactitude d'une déclaration fiscale peut avoir plusieurs causes: erreur, ou omission, ou volonté délibérée, voire astucieuse, de tromper, ou fraude avec présentation de documents falsifiés. L'autorité fiscale et judiciaire doit tenir compte de la gravité de la faute. Elle peut simplement redresser la déclaration, ou frapper d'une amende administrative, ou pénalement infliger une amende ou un emprisonnement. Lorsqu'il s'agit d'un délit de caractère pénal, le secret bancaire est levé.

La particularité de la Suisse, même le Luxembourg n'a pas osé aller si loin, est de considérer que seul le recours à des documents faux et falsifiés est de nature pénale (art. 186, al. ter de la Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct). En revanche, les dissimulations même avérées intentionnelles, même astucieuses, même répétées, même portant sur des montants élevés, ne sont punissables que d'une amende administrative.

Donc le secret bancaire ne peut être levé.

Le principe de la double incrimination exige que le délit soit punissable dans les deux pays pour que soit déclenchée une collaboration judiciaire. Comme la Suisse ne considère pas comme un délit de caractère pénal l'évasion fiscale, même lorsque l'intention de tromper et d'obtenir un avantage illicite est manifeste, elle ne collabore pas avec les autorités étrangères et ne lève pas le secret bancaire, ce que confirme la Loi sur l'entraide pénale internationale.

Une fois de plus, il faut souligner que l'enjeu n'est pas le secret bancaire, mais la qualification de la soustraction fiscale. Il est donc cohérent que la majorité de la Commission du Conseil national abandonne le thème du secret bancaire et son inscription dans la Constitution et cherche à renforcer la distinction entre évasion et fraude, et le principe de la double incrimination (cf. édito). *ag*

interprétations qu'on peut donner au vote négatif des Français et des Hollandais. A qui sert la nouvelle dimension, le changement d'échelle? A cette question, l'Europe n'apporte pour réponse que le renforcement de sa capacité concurrentielle. Mais les peuples aimeraient avoir la certitude que se met en place aussi un service public élargi, européen, dont il puisse être fier. Les régions nationales suisses ont contribué incontestablement à l'unité confédérale. Un même mouvement peut porter l'Union européenne.

La mission donnée à Swisscom sera déterminée par ce choix fondamental. Ou la démarche capitaliste du Conseil fédéral: on vend, et si on perdure, on n'achète que des sociétés qui n'ont rien à voir avec le service universel. Ou la vision européenne: on ne vend pas, on recherche des partenariats les plus proches possibles du service universel. Peut-être le maillon certes modeste d'un service européen.

Le parti socialiste peut opposer à la proposition du Conseil fédéral plus qu'un refus, une vision à la fois utopique et réaliste. *ag*

Edito

Comédie et reality show

Le secret bancaire n'a pas sa place dans la Constitution. Qui l'affirme? A une forte majorité, la commission du Conseil national en charge du dossier. Est-ce un revirement inattendu, une conversion imprévisible, une illumination? Non, la fin d'une comédie.

Au premier acte, les négociations avec l'Union européenne sur la fiscalité de l'épargne. La Suisse affirme d'emblée que son secret bancaire, c'est-à-dire son interprétation du secret bancaire, n'est pas négociable. Au deuxième acte interviennent ceux qui, intéressés, veulent faire savoir à Bruxelles que cette position dure n'est pas tactique, mais viscéralement nationale. Ils recourent pour ce faire à l'article 160 de la Constitution et soumettent à l'Assemblée fédérale une initiative. D'abord le groupe UDC qui demande sobrement que soit inscrit dans la Constitution: «Le secret bancaire est garanti». Mais usent du même article des cantons qui dépendent de la place financière comme, entre autres, Zoug, Zurich, Genève, le Tessin. Ils proposent que le secret bancaire figure au nombre des droits fondamentaux et, à l'article 13, que soit complétée leur énumération, à savoir: le respect de la vie privée et familiale, du domicile, de la correspondance par la poste et les télécommunications. Les Chambres, dans le souci de donner à Bruxelles un signal clair, acceptent ces initiatives pour y donner suite.

Troisième acte. La négociation avec Bruxelles est un succès. Le secret bancaire «à la Suisse» reçoit, pour un temps, une sorte de légitimation européenne. Les grandes manœuvres sont, dès lors, inutiles, d'autant plus que le problème n'est pas le secret bancaire que personne ne conteste, mais son application (cf. mémento ci-contre). Cette superflue modification de la Constitution aurait en revanche l'inconvénient d'ouvrir un débat, avant le vote, et d'offrir à la gauche, aux associations critiques comme la Déclaration de Berne, une tribune pour en dénoncer les abus. Certes le résultat du vote ne ferait pas de doute. Mais il aurait quelque retentissement international. Or les banquiers n'aiment pas la place publique. Ils sont non seulement secrets, mais feutrés. Ils ont donc fait savoir que ces initiatives pouvaient être classées. Les Chambres suivront. Fin de la comédie.

Mais à toutes fins utiles et pour ne pas perdre la face, la commission demandera par voie de motion une rédaction revue et renforcée du statut actuel qui permet de refuser toute collaboration avec les autorités fiscales étrangères. Et cela n'est plus du théâtre, mais un reality show, celui de la déviance de nos intérêts nationaux. *ag*

Courir deux lièvres à la fois

Economisons l'énergie et développons les technologies de dépollution. Douze ans d'analyse sur les émanations de CO₂ en Suisse prouvent que seule cette double stratégie permettra de combattre le réchauffement de la planète.

Les Etats-Unis n'ont pas ratifié le protocole de Kyoto sur la diminution des gaz à effet de serre. Ils n'entendent pas faire la diète de l'énergie qui pourrait plomber la croissance de leur économie. Les pressions diplomatiques n'ont pas fait fléchir l'administration Bush. Pour combattre son isolement, Washington est parvenue à tenir un contre-sommet de la Terre à Sydney réunissant l'AP6, un club de six pays de l'Asie et du Pacifique. Son but: promouvoir un développement économique respectueux de l'environnement en misant

exclusivement sur les progrès technologiques et non sur une modération de la consommation d'énergie. L'AP6 représente 45% de la population mondiale. Le meilleur allié des Etats-Unis est l'Australie qui, elle non plus, n'a pas ratifié Kyoto. Pas étonnant. L'Australie est le plus gros producteur et consommateur de charbon du monde. La Chine, l'Inde, la Corée du Sud et le Japon, pourtant signataires du protocole, se sont joints au club.

L'argumentation de Washington sonne agréablement aux oreilles des pays en développement. Rien ne doit entraver leur

croissance. On ne peut pas demander aux populations pauvres de ménager l'avenir de la planète aux dépens de leur propre survie. La collaboration au sein de l'AP6 doit améliorer toute une batterie de techniques comme la gazéification du charbon, le captage du méthane, la liquéfaction du gaz naturel ou le stockage sous terre du CO₂. Ce programme devrait, d'ici 2050, freiner de 20% la progression des émissions de gaz. Insuffisant, proteste le WWF, car lesdites émissions vont doubler pendant la même période en raison d'une consommation accrue de l'énergie *at*

Croissance zéro en Suisse

Les prévisions sont toujours incertaines. L'analyse du passé est plus fiable. L'Office fédéral de la statistique (OFS) constate que, en Suisse, les émissions de gaz à effet de serre sont restées pratiquement stables entre 1990 et 2002. Il n'y a pas eu, comme précédemment, une progression liée à la croissance économique. Mais la Suisse doit faire mieux pour atteindre la diminution de 5,2% prescrite par la convention de Kyoto. L'analyse des performances des diverses activités humaines montre où les efforts devront être mis.

Le secteur économique est globalement le plus performant. Il est certes encore responsable de 62% des émissions, contre 38% pour les ménages. Mais le volume des émanations de l'économie a diminué depuis 1990. Les dif-

férences sont cependant importantes d'une branche à l'autre (cf. encadré).

La bonne performance du secteur industriel tient aux efforts des entreprises pour améliorer leurs installations, mais aussi à l'évolution de l'économie de la manufacture lourde vers des activités moins polluantes. La diminution des émissions dans l'agriculture suit simplement la baisse de la production. La croissance dans le secteur des services provient directement de la forte progression des transports.

L'influence de la mobilité se retrouve lorsqu'on examine la responsabilité des ménages. Les émanations dues au chauffage ont reculé de 5% en raison de l'amélioration des techniques et notamment de l'isolation des bâtiments. En revanche, les transports ont

dégagé 16 % de gaz à effet de serre supplémentaires.

L'exemple suisse montre que si le progrès technologique joue un rôle significatif, ses effets sont annihilés par l'évolution des comportements. Les responsables du AP6 (cf. ci-dessus) ont certes raisons de miser sur la technologie mais ils ont tort de ne pas s'en prendre aux comportements.

Les milieux économiques suisses se rangent du côté des thèses américaines. Avec leur refus de la taxe CO₂ au profit des centimes climatiques, ils nient la nécessité de contenir la mobilité par l'automobile, qui est pourtant la cause principale de l'échec de nos engagements internationaux. *at*

Références sur www.domainepublic.ch

1990-2002

Ménages	+ 4,0 %
Economie	- 1,6 %
dont Industrie	-8,4 %
Agriculture	-8,0 %
Services	+4,6 %

L'illusion de la liberté

L'absence de registre central dans la nouvelle loi cache à peine la multiplication des fichiers particuliers, avec un transfert de charges vers les cantons. Tout le contraire des économies et des simplifications administratives annoncées.

Une nouvelle loi sur les armes est soumise au Parlement. Devant les médias, le chef du Département fédéral de justice et police (DFJP), Christoph Blocher, a souligné qu'il n'était pas prévu de créer un fichier central des armes, que personne n'en voulait lors de la consultation et qu'il serait alors nécessaire de créer une onéreuse administration. Regardons la loi de plus près: les armes les plus répandues en Suisse sont les fusils d'assaut et autres armes légères confiées par l'armée aux citoyens-soldats. Dans la loi, l'article 32a prévoit la gestion par la Confédération de la base de données relative «à la remise et au retrait d'armes de l'armée» Voilà déjà un cas réglé. Mais un tel fichier existait déjà.

Un fichier pour les étrangers

Un fichier central existera également pour les étrangers non titulaires d'un permis d'établissement, qui auraient acquis des armes en Suisse et pour ceux qui habitent dans un pays lié par les accords de Schengen. Les personnes domiciliées à l'étranger doivent présenter une attestation de leur pays d'origine aux autorités cantonales si elles veulent acquérir une arme (art. 9A, al. 1). La nouvelle loi rend de fait impossible l'acquisition d'une arme par un étranger sans autorisation et enregistrement préalable, donc fichier.

Ceux qui acquièrent des armes par succession (art. 6A, al.1) doivent également de-

mander une autorisation; autrement dit les armes ne pourront plus disparaître au fil des partages, des donations et du changement des générations. Mais il s'agit là également de fichiers cantonaux. Le commerce des armes entre particuliers doit faire l'objet de contrats soumis dans les 30 jours à l'autorité cantonale. (art 11, al.2)

Ventes enregistrées

Naturellement toute importation ou exportation d'armes est soumise à autorisation et les armuriers sont tenus à un inventaire précis et détaillé (art.21, al.1). Toutes les armes nouvellement vendues devront être marquées à des fins de traçabilité (art.18 a). Le projet de loi ne précise pas comment cette traçabilité doit être enregistrée. Pour qu'elle soit utile, il faudra bien créer un fichier de ces marques et donc un fichier des armes vendues!

Pour acheter une arme, il est nécessaire de demander un permis d'acquisition, sauf, et cet article 10 est décisif, pour les armes de chasse à un coup ou plusieurs canons, les armes à répétition manuelle «utilisées pour le tir hors service ou le tir sportif organisé par les sociétés de tir», ... sauf que le contrat de vente de ce type d'armes, s'il s'agit d'échanges entre particulier devra bel et bien être enregistré par l'autorité cantonale (art. 11, al.3).

De fait les armes en circulation légale seront bel et bien enregistrées en quasi-totalité par la Confédération et les

cantons au fil des achats et des successions. Pour peu que les cantons se mettent d'accord sur un format de fichier commun, l'échange de données sera relativement facile avec la Confédération. Et la loi ne mentionne pas que ces échanges sont interdits.

L'absence de fichier centralisé présenté par Christoph Blocher comme une mesure de liberté et d'économie n'est donc qu'un rideau de fumée. En cas de circonstances exceptionnelles ou d'enquête pénale, la communication entre les différents fichiers sera, si les experts et les informaticiens font correctement leur travail, ce qui reste à démontrer, relativement facile. Les cantons vont sans doute être contraints d'investir,

et peut-être d'embaucher du personnel pour remplir les nouvelles obligations prévues par la loi.

Les économies promises par le chef du DFJP ne sont donc rien d'autre qu'un effet d'annonce dissimulant un banal transfert de charges de la Confédération vers les cantons. Ce laborieux tricotage ne sert qu'à laisser croire à nos tireurs qu'ils sont toujours l'incarnation de la liberté de porter des armes. Le passé d'une illusion. *jpg*

Le texte de la loi, le message du Conseil fédéral et le communiqué de presse sont disponibles sur le site de l'Office fédéral de la police: www.fedpol.ch/f/aktuell/index.htm

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Le tir en rafale des éditeurs

Le Temps annonce une réduction d'effectifs et la guerre des gratuits va enflammer la Suisse romande. Dans un secteur en crise, les stratégies des grands groupes érodent davantage la vitalité de la presse écrite.

Les gratuits courent les trottoirs. La version romande de *20 Minuten* - fer de lance de Tamedia - part à l'assaut du *Matin bleu*. La grande peur plane sur la presse francophone. On parie déjà sur la disparition d'un quotidien orangé ou sur l'agonie du *Temps*. Les autres, tournés vers leur terroir (*La Liberté*, *Le Nouvelliste* et autres *Quotidien Jurasien*), peuvent voir venir. Un marché restreint, sinon frileux, où prolifèrent les publications avec des annonceurs prudents et des publics régionalisés et polyvalents, friands de lecture, précipitent les décisions des éditeurs. La vie ou la mort des journaux est plus que jamais dans leurs mains, avec bien sûr les lecteurs et les publicitaires, souvent accusés à sens unique de tous les maux, amplifiés par l'essor des nouvelles technologies de la communication.

La tyrannie du groupe

En petit nombre à l'ouest de la Sarine, dont deux au-dessus du lot - Edipresse et Ringier se partagent les tâches et le territoire sans véritable concurrence - voire trois - Hersant, cantonné pour l'heure sur la Côte et à Neuchâtel - parfois alliés (dans le capital du *Temps*, notamment), les éditeurs agissent selon une logique de groupe. Les titres pris singulièrement valent moins que le résultat d'ensemble. En revanche, chaque élément du puzzle doit contribuer au succès. Celui qui traîne passe à l'as, soit on le vend, soit on circonscrit ses ambitions. Edipresse se félicite de sa crois-

sance en 2004, mais c'est l'étranger qui bonifie une saison indigène médiocre. Si *24 heures* peine à remplir sa mission, on réduira les effectifs. Et quand les conventions collectives pèsent sur l'exploitation, on les dénonce. Les éditeurs alémaniques ont donné le ton (cf. *DP* n° 1669). Presse Romande va suivre l'exemple dès l'an prochain.

Le bouc émissaire

Quant aux gratuits, ils font partie du puzzle. Il fallait contrer les pertes des titres payants, même à leurs dépens. Le fleuron de Tamedia génère ainsi un chiffre d'affaires dépassant déjà 60 millions, encore loin cependant de celui du *Blick* voisin de 200 millions qui, malgré la poussée de son concurrent, a aussi accru son audience (740 000, REMP 2004). Fort de 800 000 lecteurs, avec des tarifs publicitaires alléchants, *20 Minuten* compense le recul du *Tages Anzeiger* et contribue à l'assainissement des comptes défaillants du groupe, malmenés par la baisse de la publicité.

En Suisse romande, *Le Matin Bleu* (110 000 exemplaires) tire déjà davantage que *Le Matin* (70 000) et autant que *24 heures*. Le nouveau venu d'Edipresse entend attirer un public réfractaire à la presse, plutôt jeune et mobile, quitte à pénaliser son homologue orangé. La croissance de l'enveloppe publicitaire (50% des revenus des grands éditeurs helvétiques) compte davantage. Le gratuit romand n'hésite pas à diviser par trois les tarifs ordinaires, tandis qu'Edipresse propose des

opérations dans plusieurs titres simultanément à des prix préférentiels, multipliant de cette manière le retentissement des campagnes et les gains espérés.

Juste un support

Face à des annonceurs économes, les magnats de la presse varient les approches. La réclame tous azimuts va de paire avec des campagnes pointues, qui visent des audiences spécifiques, au moyen de médias spécialisés ou s'adressant à l'une ou l'autre couche de la population. Autrement dit, la publicité piste les supports rentables et en veut pour son argent. Presse écrite ou sites en ligne, le message doit atteindre sa cible. Un quotidien, un hebdomadaire, contre le lieu commun, peuvent défier Internet s'ils rassemblent les publics convoités. L'information, qui tourne de plus en plus à la communication, a besoin du com-

bustible publicitaire. Peu importe le vecteur. Tous les canaux sont bons. Edipresse et Ringier, au même titre que Tamedia ou Hersant (et l'Agefi dans le créneau du journalisme économique), investissent globalement. Partent à l'étranger. Multiplient les supports, payants et gratuits. Il faut offrir une palette large et variée de solutions, magazine pour amoureux du jardinage ou télévision de proximité. Et toucher tous les publics, de la niche hyperbranchée aux classes moyennes. Prisonniers de cette logique, où la santé du groupe l'emporte sur la survie des titres, les journaux risquent de perdre leur âme (simple prétexte à publicité), sinon de mourir, au nom de l'intérêt supérieur des sociétés d'édition, prêtes à s'en débarrasser si le bilan l'exige. *md*

Dossier complet sur www.domainepublic.ch

Les lecteurs de *20 Minuten*

«On peut estimer que le lectorat des journaux gratuits se compose de trois tiers: un tiers correspond à ceux qui lisent le matin le journal gratuit et le soir leur quotidien abonné; un tiers renvoie à ceux qui se contentent de s'informer avec le journal gratuit, la radio, la télévision et peut-être avec l'internet et renoncent à un quotidien abonné ou acheté au kiosque (ce qui ne veut pas dire qu'ils ont abandonné les quotidiens: ils n'ont peut-être jamais lu de quotidiens); et un tiers est représenté par des jeunes, qui commencent à s'habituer à un journal, qui lisent et qui deviendront probablement des lecteurs de quotidiens.»

(Roger Blum, professeur des sciences des médias à l'Université de Berne.)

Un malade imaginaire

Le diagnostic est implacable et répété à l'envi. Dans la compétition globalisée, la Suisse ne cesse de perdre du terrain. Autrefois enviée pour sa richesse et son niveau de vie, elle ne cesse de dégringoler dans le classement et, d'ici une vingtaine d'années, elle pourrait bien se retrouver dans le peloton des pays européens les plus pauvres. Une armada d'experts gouvernementaux, universitaires, médiatiques, nous décrit un avenir sombre. A moins que nous ne réagissions vigoureusement. La médication? Juguler les dépenses publiques, réduire la dette publique, les charges sociales et la pression fiscale, amaigrir l'Etat, libéraliser l'économie pour que joue enfin la concurrence, travailler plus, plus longtemps et plus efficacement, voire même domestiquer la démocratie directe.

Le journaliste économique Markus Mugglin a publié récemment un bref et stimulant ouvrage* qui examine de manière critique ce diagnostic. Un ouvrage stimulant parce qu'il présente le nécessaire contrepoids aux idées convenues qui saturent le discours économique dominant.

Parcours en six épisodes.

A la recherche de la croissance perdue

Personne ne le conteste: depuis plusieurs années, l'économie helvétique croît plus faiblement que celles de la plupart des pays développés. Les prophètes de la décadence - grands patrons, économistes, le *seco* et Avenir suisse, le réservoir d'idées financé par les grandes entreprises - se contentent d'une analyse sommaire qui fait pourtant les délices des médias: quote-part de l'Etat trop importante, libéralisation insuffisante, institutions politiques qui favorisent une coalition des conservateurs de gauche et de droite. Les rares experts qui mettent en question la politique économique et monétaire ont peine à se faire entendre. Or c'est bien cette politique qu'il faut critiquer, à l'instar de Jean-Christian Lambelet et des 27 signataires de son *Manifeste pour la relance*: en donnant la priorité absolue à la lutte contre l'inflation dès le début des années nonante, la Banque nationale a maintenu des taux d'intérêt élevés, favorisé un franc cher, anémié la demande, et finalement contribué à la hausse du chômage; et les autorités politiques ont accentué la tendance récessive en procédant à des économies budgétaires, alors qu'il aurait fallu au contraire stimuler la demande. Bernd Schips, l'ancien patron du Centre de recherche conjoncturelle de

l'Ecole polytechnique de Zurich, confirme: les collectivités publiques n'auraient pas dû tirer aussi fort sur le frein aux dépenses lors de la récession des années nonante et à partir de 2000. Car l'évolution du PIB helvétique par heure travaillée est comparable à celle des Etats-Unis. C'est donc bien une politique économique, monétaire et fiscale - augmentation des cotisations chômage et de la TVA notamment - à contresens qui explique la stagnation helvétique.

Si la Suisse fut particulièrement à la peine durant la récession de 1991 à 1996, elle ne fait pas mauvaise figure depuis lors. Mais pour s'en convaincre, il faut manier correctement les statistiques. Mesurer la croissance économique à la seule aune du produit intérieur brut, c'est négliger la capacité économique véritable de la Suisse, à savoir les revenus qu'elle tire de ses capitaux placés à l'étranger et ses exportations. Si l'on tient compte de ces corrections, la croissance de l'économie helvétique est meilleure que ce qu'en disent ses contempteurs. *jd*

**Gegendarstellung. Wer die Schweizer Wirtschaft bremst.* Xanthippe Verlag, Zürich, 2005.

Dossier complet sur www.domainepublic.ch

Exposition

La dignité des poules

Début de siècle difficile pour la volaille. La grippe aviaire attaque les poules et menace les hommes. Et risque de compromettre une histoire d'amour, et d'exploitation, qui dure depuis 5000 ans. Mais avant l'irréparable - la pandémie tant redoutée - le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel décrète le triomphe des gallinacés.

D'emblée, il faut endurer la déchéance des ancêtres d'une souche asiatique unique, belle et sauvage, la Bankiva. Le poulet nourrit plats et condiments, prêts-à-manger qui s'entassent dans une vitrine dans des emballages bariolés et inquiétants, morts. Comme les poules en batteries. Interdites en Suisse, mais toujours en fonction ailleurs. La fabrique de viande étale sa mécanique assassine. Quatre vidéos débitent la chaîne de production infâme. Enfermés, gavés pendant quarante jours, pendus, saignés, décapités, plumés, pliés, les poulets finissent dans les rayons des supermarchés dans un cercueil de cellophane pour satisfaire notre faim. Les Suisses en avalent plus de treize kilos par année, sans parler des centaines d'œufs pondus par des poules pressées, stressées, automatisées douze mois durant, avant de passer à la casserole. La grippe aviaire venge finalement tant de cruauté, la poule soumise se révolte et traîne l'homme dans l'abîme, imaginaire d'abord, réel un jour, du virus H5N1.

Une fois touché le fond, la viande resurgit en animal, vers une nouvelle dignité. L'exposition découvre le langage des volatiles, s'étonne face à leur intelligence, s'émerveille à la cour des deux cents races différentes, s'attendrit à la naissance d'un poussin, rêve d'un élevage politiquement correct jusqu'à le bâtir pour de vrai, contre la folie de milliers d'individus enfermés dans quelques mètres carrés. Ainsi les poules vivent en société, jouissent des plaisirs de l'instinct et caquettent heureuses avec les copines de poulailler. Et pour nous dire adieu, elles inventent, aux ordres du conservateur-dompteur, un numéro de cirque sur une piste en miniature à mille lieues des *chicken nuggets* anonymes des *fast-foods*. *md*

Poules...: jusqu'au 15 octobre 2006
au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel.

La maison au bout du tunnel

Welcome Home de Tilo Steireif est à la fois une investigation photographique et un recueil de témoignages à la première personne. Les images des logements occupés par les ouvriers qui percent les transversales alpines renvoient aux récits des hommes et des rares femmes engagés sur les chantiers. Ils racontent leurs maisons rêvées, encore à bâtir ou laissées au pays. Le travail de l'artiste lausannois s'expose

au PhotoforumPasquart de Bienne jusqu'au 5 mars avec celui de Pétur Thomsen, un Islandais qui fixe depuis 2003 la construction d'un barrage au pied du plus grand glacier d'Europe et la transformation controversée mais inéluctable du paysage de l'île.

Pour l'occasion, nous publions l'interview d'un tunnelier espagnol, ainsi qu'un cliché pris à Faido au Tessin, à l'entrée sud de l'ouvrage.

Je viens de la Coruna en Galicie, j'ai 28 ans. Ça fait 25 mois que je travaille ici. Avant j'habitais à Lucerne, et tous les vendredis je vais toujours à Lucerne, j'ai mes amis au Centre espagnol, nous sommes tous comme une grande famille. Je suis en Suisse depuis deux ans et à Polleggio depuis environ une année. On s'occupe de l'imperméabilisation du tunnel.

J'avais un studio à Lucerne que j'ai laissé en septembre, lorsque je suis venu ici. Je payais 700 francs par mois pour n'y dormir que du vendredi au dimanche, un ami m'a dit non, tu n'as qu'à venir dormir chez moi. Je dors ici du lundi au vendredi et puis je vais à Lucerne (pour le week-end).

Pour ma maison en Espagne, je vais faire venir des choses de la Suisse comme la pierre qui est grise, le granit, (...). La partie supérieure de la maison, je la ferai comme ce que j'ai vu faire à Lucerne, pour l'isolation, pour la terrasse. Ce n'est pas encore très connu en Espagne. Je veux au minimum deux terrasses, une d'angle et l'autre devant la chambre. Dessous, il y aura un salon, une cuisine, une salle de bain, 120 mètres carrés, c'est tout. Je ferai deux chambres c'est tout. Puis, j'ai déjà le terrain, et c'est mon père qui me l'a donné. Il m'a dit: c'est une anticipation sur ma rente. Ton idée d'aller en Suisse est une belle idée, et quand tu reviens ici tu peux penser à faire ta maison».

Je pense rester en Suisse à travailler dix ou quinze ans. (...) Le terrain fait 2 200 mètres carrés pour faire une maison et un

jardin potager. Le travail commencera au plus tard dans une année. Je pense que pour faire le gros œuvre il me faut dix années de travail. Après je pense fonder une famille, je la (une femme) trouverai en Espagne, mais on ne sait jamais... Je vais

semaine à la maison au minimum (...). La première chose par contre que j'ai amenée en Espagne, c'est la machine à faire la raclette. À trente ans, ma maison devrait commencer à se voir depuis la route. Dans une maison neuve normalement, on met le parking

dessous, je ne ferai pas ce système, je mettrai le parking à l'extérieur avec un porche comme ici. Une maison moderne.

J'ai un ami qui a apporté les fenêtres en bois et métal de Suisse, d'une entreprise qui fait du bon matériel. Tu dois toujours regarder à la qualité. Il faut faire une maison la plus sûre possible, saine, alors tu dois mettre du bon matériel.

Pour construire la

maison, la structure, les fondations seront faites par des entreprises, mais les fenêtres, l'intérieur, je le ferai avec des amis, sinon tu passes toute ta vie à faire la maison.

Mais il faut aussi pouvoir vivre un peu dans la maison, non? Cela ne vaut pas la peine de travailler jusqu'à soixante ans et puis tu y vis cinq ans, tu vas dans un autre monde et la maison reste là, pourquoi, pour ceux qui restent derrière toi? Non, tu dois penser aussi un peu à toi.

Jesus, chantier de Polleggio, Tessin, 2004.

(texte adapté par la rédaction)



Tilo Steireif

toujours en été à la Coruna trois semaines, puis à Noël aussi.

Je travaille du lundi au vendredi ici avec un horaire de 5 heures et demi à midi, nous mangeons, puis nous reprenons jusqu'à 18 heures. Mais actuellement depuis deux mois, on fait beaucoup plus d'heures, on a donc plutôt travaillé 12 heures. Dans mon équipe, je suis le seul Espagnol, il y a des Italiens, des anciens-Yougoslaves.

Ici, je n'ai pas d'objets, l'unique chose que j'ai avec moi ce sont des photos de la famille à Noël lorsqu'on est tous autour de la table, comme cela, je vois toute la journée ma famille, sinon, je téléphone deux fois par